



# Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche (FONCER)

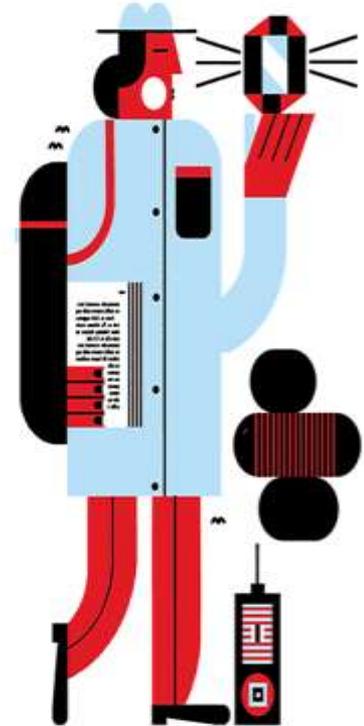
Session d'information pour les demandeurs potentiels

5 février 2021

# Bienvenue

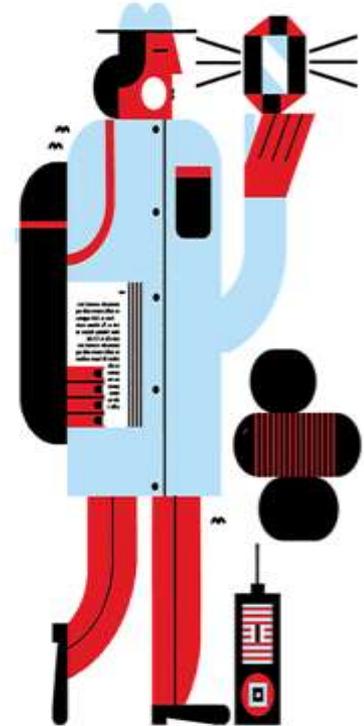
- Cheffe d'équipe: Teresa Jurewicz
- Administrateurs de programme:
  - Guy Faubert (concours)
  - Mwamba Chibamba  
& Naomi Boisvert (titulaires)
- Assistante de programme:
  - Valerie Bloom

**[CREATE@NSERC-CRSNG.GC.CA](mailto:CREATE@NSERC-CRSNG.GC.CA)**

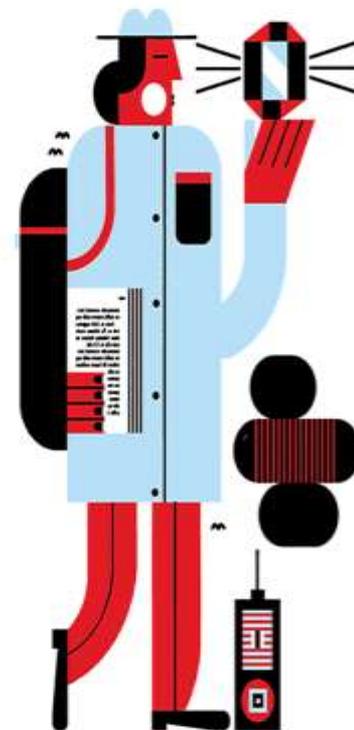


# Table des matières

1. Aperçu du programme
2. Processus de demande
3. Statistiques du programme et autres informations



# 1. Aperçu du programme



## Aperçu du programme

# Objectifs du programme

- Le Programme FONCER appuie la formation et le mentorat d'équipes composées d'étudiants et de stagiaires postdoctoraux hautement qualifiés du Canada et d'autres pays grâce à des programmes de formation novateurs :
  - Qui encouragent les approches axées sur la collaboration et l'intégration et relèvent des défis scientifiques de taille;
  - Qui aident les nouveaux chercheurs à passer du rôle de stagiaires à celui d'employés productifs au sein de la population active canadienne.

## Aperçu du programme

# Objectifs du programme

Le Programme FONCER favorise :

- Des expériences de formation et de mentorat enrichies;
- Une meilleure employabilité;
- Le perfectionnement des compétences professionnelles;
- La collaboration avec l'industrie;
- La mobilité des étudiants;
- La recherche interdisciplinaire.

## Aperçu du programme

# Objectifs du programme

Caractéristiques d'un programme de formation appuyé par une subvention FONCER

- Nature novatrice du programme
- Milieu fort propice à la formation et au mentorat
- Une forte transmission de compétences professionnelles et la mise en œuvre de mécanismes pour assurer que tous les stagiaires bénéficient et participent
- Capacité des chercheurs à monter la barre en ce qui concerne les pratiques exemplaires en matière de formation et de mentorat
- La diversité dans l'équipe de recherche et les stagiaires
- Programme favorisant la collaboration et la sensibilisation aux occasions internationales

## Aperçu du programme

# Valeur des subventions

- Année 1 : Normalement, 150 000 \$ ( $\pm$  \$50,000)
  - Années 2 à 6 : Normalement, 300 000 \$ ( $\pm$  \$50,000) par année
- 
- Total maximal : 1 650 000 \$ sur 6 ans
  - Non renouvelable
  - Date de début: 1<sup>ier</sup> avril par défaut ou 1<sup>ier</sup> septembre sur demande

## Aperçu du programme

# Attentes

- **L'octroi du financement pour les années 3 à 6 est assujéti à des évaluations favorables du rendement de la part du CRSNG.**
- Les titulaires de la subvention doivent présenter 2 rapports d'étape et un rapport final.
- Ils doivent démontrer que les objectifs proposés, notamment en matière de formation (surtout les compétences professionnelles), cibles PHQ, mesures d'EDI, etc., sont atteints.
- **Les titulaires de la subvention doivent rendre des comptes et respecter les engagements énoncés dans la proposition.**

## Aperçu du programme

# Quelles sont les dépenses admissibles?

- Au moins 80 % de la subvention FONCER doit être attribuée au titre des allocations versées aux stagiaires.
  - Un maximum de 30 % de cette portion peut être réparti entre les stagiaires qui ne sont pas inscrits à un programme d'études en sciences naturelles ou en génie (SNG).
- Un maximum de 20 % des fonds de la subvention FONCER peut être affecté notamment aux dépenses suivantes :
  - les déplacements des stagiaires (conférences, échanges, stages, etc.);
  - l'administration du programme de formation (p. ex., le salaire d'un coordonnateur de programme);
  - la diffusion du matériel de formation.
  - etc.
- Remarque : Les frais de voyage des candidats, co-candidats, collaborateurs, membres du comité de programme, et le coordonnateur de programme ne sont pas admissibles.

## Aperçu du programme

# Allocations versées aux stagiaires

- Aucun montant minimal ou maximal
- Les allocations peuvent être complétées par d'autres sources:
  - directeurs de recherche;
  - collaborateurs;
  - bourses.
- Il n'est pas nécessaire de détenir une allocation du Programme FONCER pour participer au programme de formation FONCER à titre de stagiaire.
- Le programme de formation FONCER doit mettre l'accent sur les étudiants des cycles supérieurs, mais il est possible d'appuyer les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle et les stagiaires postdoctoraux.

## Aperçu du programme

# Équipe qui dirige le programme de formation FONCER

- Le programme de formation doit être dirigé par un groupe de chercheurs complémentaires.
- Ils doivent provenir d'établissements canadiens admissibles.
- Dans le cas des demandes interuniversités, au moins un cocandidat doit être issu de chaque établissement participant.
- Les chercheurs unissent leurs efforts pour offrir à un groupe de stagiaires un programme de formation défini.

## Aperçu du programme

# Équipe qui dirige le programme de formation FONCER - Conditions

- Les subventions FONCER peuvent être détenues uniquement dans les universités canadiennes admissibles.
- Le candidat doit œuvrer dans un domaine appuyé par le CRSNG au sein d'une université admissible aux programmes du CRSNG.
- Au moins **70 %** des cocandidats doivent œuvrer en SNG (certains cocandidats peuvent œuvrer dans d'autres domaines).
- À tout moment, un chercheur peut être impliqué dans un maximum de deux initiatives, et d'un maximum d'une initiative en tant que demandeur

## Aperçu du programme

# Comité de programme

- Le Comité de programme (CP) est composé de divers intervenants, notamment :
  - Des employeurs éventuels des stagiaires, des collaborateurs, des responsables de l'élaboration de programmes d'études, stagiaires
- Évaluation et orientation du programme de formation FONCER
- Consultez la page web des [lignes directrices relatives au comité de programme](#) pour plus de renseignements

## Aperçu du programme

# Covid-19

- Les demandeurs sont priés de décrire les impacts et les mesures d'atténuation par rapport à la Covid-19 (lettre d'intention et demande).
- Consultez la page web [Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la recherche : NOUVELLES lignes directrices à l'intention de la communauté du CRSNG](#) pour plus de renseignements.

## Aperçu du programme

# Équité, diversité et inclusion

On s'attend que les initiatives FONCER accroîtront l'inclusion et l'avancement de groupes sous-représentés et désavantagés dans les sciences naturelles et le génie, constituant ainsi une façon de promouvoir l'excellence dans la recherche et la formation

- L'équipe
- Comité de programme
- PHQ
- [Guide du candidat: Tenir compte de l'équité, la diversité, et de l'inclusion dans votre demande](#)

## Aperçu du programme

# Volets

- **Volet régulier** peut comporter des collaborations avec des universités et des organisations gouvernementales, industrielles et non gouvernementales à l'échelle nationale ou internationale.
- **Volet international** Fondation de recherche allemande, DFG IRTG, collaborations avec des chercheurs allemands. Le financement peut être aligné avec la durée du programme DFG, c.à.d., jusqu'à 9 ans au lieu de 6 ans pour les volets régulier et industriel (le montant ne change pas). Contactez le CRSNG pour plus de renseignements.
- **Volet industriel** participation obligatoire de l'industriel
- Les demandes aux volets international et industriel ne sont pas évaluées séparément des demandes au programme régulier.

## Aperçu du programme

# Volet industriel

Jusqu'à 50 % des subventions du Programme FONCER seront affectés au volet industriel.

- Importance accrue accordée à la préparation des stagiaires en vue d'une carrière non universitaire; collaboration accrue entre le milieu universitaire et le milieu industriel.
- Participation requise des collaborateurs industriels au sein du comité de programme.
- La durée des stages industriels est de 3-4 mois à la maîtrise et de 7-8 mois au doctorat.
- Le stage industriel n'est pas obligatoire pour les postdoctorants, bien qu'il soit encouragé. La durée recommandée est de 20% de leur programme (e.g., 4 mois).

## Aperçu du programme

# Collaborateurs industriels

- Entreprises situées au Canada qui sont aptes à exploiter les résultats de la recherche au profit de l'économie canadienne.
- Les entreprises étrangères peuvent être admissibles à titre de collaborateurs si elles mènent des activités au Canada qui sont liées à la recherche proposée (p. ex., R&D ou fabrication) et si leur participation procurera des avantages au Canada.
- En raison des questions de conflit d'intérêts, les stagiaires du Programme FONCER ne peuvent faire un stage dans une entreprise appartenant en tout ou en partie au candidat ou à un cocandidat.

## 2. Processus de demande

- Étape 1: **Lettre d'intention**
- Étape 2 : **Demande** (sur invitation)



## Processus de demande

# Étape 1 : Lettre d'intention

1. Sélection interne à l'université (basé sur des quotas)
2. Critères de sélection
  - Mérite du programme de formation proposé (60 %)
  - Excellence de l'équipe de recherche (40 %)

## Processus de demande

# Étape 1: Lettre d'intention

## **Formulaire 187, Lettre d'intention de présenter une demande de subvention au Programme FONCER**

- Liste des cocandidats (au moins un; au plus 10)
- Collaborateurs
- Suggestions d'évaluateurs (8)
  - Dont au moins deux du Canada et au moins un de l'étranger
  - Les lettres d'intention ne seront pas évaluées par des évaluateurs externes.

## Processus de demande

### Étape 1: lettre d'intention

- Formulaire 100, Formulaire de renseignements personnels – candidat seulement
- Lettre du vice-recteur à la recherche de l'université principale

## Processus de demande

# Étape 1: Lettre d'intention

### Aperçu du programme de formation (max. 2 pages)

- Objectifs, nouveauté, comment les stagiaires seront mieux préparés pour leur carrière, engagement des intervenants, description des employeurs éventuels et évaluation des perspectives d'emploi pour les stagiaires, et Covid-19
- Une page additionnelle pour :
  - Les titulaires et les cotitulaires antérieurs d'une subvention FONCER doivent décrire clairement en quoi leur demande diffère de celle qui a été financée auparavant.
  - Les chercheurs qui présentent une lettre d'intention au Programme FONCER dans un domaine de recherche dans lequel des programmes de formation FONCER sont déjà financés doivent clairement décrire en quoi leur nouvelle proposition diffère de celles qui ont été financées.

## Processus de demande

# Étape 1: Lettre d'intention

## Excellence de l'équipe de chercheurs proposée (max. 3 pages)

- Complémentarité
- Expertise
- Rôles et responsabilités
- Expérience en recherche

L'EDI devrait rentrer en ligne de compte

Processus de demande

## Étape 2 : Demande (sur invitation seulement)

### Critères de sélection

- Mérite du programme de formation proposé (50 %)
- Excellence de l'équipe de recherche (25 %)
- Gestion et viabilité à long terme du programme (25 %)

## Processus de demande

# Étape 2: Demande

- Formulaire 100, Formulaire de renseignements personnels - pour le candidat
- Formulaire 100, Formulaire de renseignements personnels ou CVC – pour chaque cocandidat (dix au plus)
- Lettre de l'université du candidat
  - Appui, engagement financier
- Au plus trois lettres des collaborateurs (le cas échéant)
  - Nature de l'appui

Processus de demande

## Étape 2: Demande

### **Formulaire 102, Demande de subvention au Programme FONCER**

- Profil de la demande
- Sommaire de la proposition en langage clair
- Cocandidats et collaborateurs
- Dépenses prévues

## Processus de demande

# Étape 2: Demande

## **Proposition du programme de formation en recherche**

- En formule libre, 14 pages + 1 page pour les références
- Objectifs
- Éléments du programme de formation
- Nombre estimatif de stagiaires
- Perspectives d'emploi
- Comité de programme
- Liste des livrables
- Covid-19

## Processus de demande

# Étape 2 : Demande

- Justification du budget (formule libre, 2 pages)
- Appui d'autres sources (formule libre, 2 pages)
- Au plus une lettre d'appui de l'université principale :
  - Liste des contributions de l'université
  - Description détaillée de son appui
  - Participation au programme de formation
  - Plans pour assurer la viabilité du programme

## Processus de demande

# Exigences supplémentaires pour les demandes du volet industriel

- Compétences considérées comme essentielles dans le secteur industriel
- Contribuer à accroître l'employabilité des stagiaires dans le secteur industriel
- Renseignements détaillés sur les stages
- Confirmation que **tous** les stagiaires de 2<sup>ième</sup> et 3<sup>ième</sup> cycle complèteront un stage **industriel** de la durée minimale

## Processus de demande

# Exigences supplémentaires pour les demandes au volet industriel

## Lettre d'intention (Étape 1)

- **UNE** lettre ou un courriel du ou des partenaires industriels confirmant:
  - Qu'un représentant du milieu industriel siègera sur le Comité de programme
  - L'intention d'accueillir des stagiaires
  - Une lettre d'appui peut provenir d'un consortium industriel, mais il est préférable qu'un ou deux partenaires industriels confirment leur appui. Un engagement formel de la part de compagnies individuelles est requis à l'étape de la demande.

## Processus de demande

# Exigences supplémentaires pour les demandes du volet industriel

## Demande (Étape 2)

- Au plus trois lettres du/ ou des collaborateurs industriels confirmant:
  - L'engagement d'un collaborateur industriel à siéger au Comité de programme
  - L'engagement à accueillir des stagiaires pour 3-4 mois à la maîtrise et de 7-8 mois au doctorat. Des accords doivent avoir été conclus et être respectés (si la demande est retenue)

# 3. Statistiques sur les concours et autres informations



# Statistiques sur les concours

|  | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021   |
|--|------|------|------|------|--------|
| Nombre de lettres d'intention reçues:                | 109  | 108  | 128  | 123  | 118    |
| Nombre de candidats invités à présenter une demande: | 53   | 55   | 50   | 55   | 38     |
| Nombre de demandes reçues:                           | 51   | 53   | 50   | 53   | 37     |
| Nombre de subventions accordés:                      | 17   | 18   | 18   | 15   | À voir |

## Autres informations

# Dates importantes

- Mars ou avril, 2021 : Date limite de présentation des lettres d'intention (universités)
- 1<sup>er</sup> mai, 2021 : Date limite de présentation des lettres d'intention (CRSNG)
- 30 juin, 2021 : Invitation à présenter une demande
- 22 septembre, 2021 : Date limite de présentation des demandes (CRSNG)
- Mars 2022 : Divulgence des résultats

# Description du Programme FONCER :

[http://www.nserc-crsng.gc.ca/professors-professeurs/grants-subs/create-foncer\\_fra.asp](http://www.nserc-crsng.gc.ca/professors-professeurs/grants-subs/create-foncer_fra.asp)

English   Accueil   Contactez-nous   Aide   Recherche   canada.ca

Accueil > Professeurs > Aperçu des programmes de subventions > Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche

Retourner   Imprimer   Signet   Agrandir   Réduire   Partager

**Professeurs**

**Aperçu des programmes de subventions**

Innovation

Aperçu de l'appui offert aux titulaires de chaires et aux professeurs

Programmes d'outils et d'instruments de recherche et d'infrastructure

Dépôt direct

Vidéos informatives

Contact - bulletin électronique

Foire aux questions

Admissibilité

Dates limites de présentation des demandes et notification de décision

Politiques et lignes directrices

Guide d'administration financière des trois organismes

Sommaire des modifications

Centre d'information sur les subventions à la découverte

Séances d'information sur les subventions

Un monde de découvertes

**Outils**

RSS

Plan du site

Ouvrir session

## Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche

| Aperçu                        |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Durée</b>                  | Jusqu'à six ans  |
| <b>Valeur</b>                 | Jusqu'à 150 000 \$ pour la première année et jusqu'à 300 000 \$ par année pour les années subséquentes, soit une valeur totale d'au plus 1,65 million de dollars pendant au plus 6 ans   |
| <b>Date limite</b>            | <b>1<sup>er</sup> mai</b> (lettre d'intention)<br><b>22 septembre</b> (demande sur invitation)   |
| <b>Formulaires de demande</b> | <p><b>Lettre d'intention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formulaire 100 – Formulaire de renseignements personnels (candidat seulement)</li> <li>▪ Formulaire 187 – Lettre d'intention de présenter une demande de subvention au Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche</li> </ul> <p><b>Demande</b> (sur invitation)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formulaire 100 – Formulaire de renseignements personnels (candidat)</li> <li>▪ Formulaire 100 ou CV commun canadien (CVC) (au plus 10 cocandidats)</li> <li>▪ Formulaire 102 – Demande de subvention au Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche</li> </ul> <p>Pour créer une demande ou y avoir accès, sélectionnez <b>Ouvrez une session du Système en ligne</b>. Pour visualiser les formulaires et les instructions, sélectionnez <b>Formulaires en format PDF et instructions générales</b>.</p> |
| <b>Pour faire une demande</b> | Voir ci-dessous  |
| <b>Pour en savoir plus</b>    | Consultez la <a href="#">Liste des points de contact</a>   |

### Renseignements importants

- Foire aux questions sur le Programme FONCER
- Résultats du concours

Autres informations

## Renseignements supplémentaires

- [Description du Programme FONCER](#)
- [Foire aux questions](#)
- Responsables des subventions à votre université
- L'équipe FONCER du CRSNG
  - Courriel : [foncer@nserc-crsng.gc.ca](mailto:foncer@nserc-crsng.gc.ca)